

Langues, identités et cultures

Une culture valdôtaine *plurielle* : voilà le vrai défi pour le futur.

Marisa CAVALLI
Chargée de recherche auprès de l'IRRE-VDA

« Si l'on reconnaît la diversité des langues de son propre répertoire, celle de leurs fonctions et de leur valeur, cette conscience de la diversité que l'on porte en soi est de nature à favoriser une perception positive des langues de l'autre. La valorisation du plurilinguisme constitue ainsi le fondement d'une éducation à la tolérance linguistique, en tant qu'éducation interculturelle. Il revient à l'enseignement, particulièrement à celui des langues les plus recherchées, d'amener les apprenants/utilisateurs à considérer le développement de leur compétence plurilingue comme une finalité personnelle tout autant que comme la pleine réalisation de leurs responsabilités de citoyen démocratique. »

Profil régional de la politique linguistique éducative
Région Autonome du Val d'Aoste (Italie) : 48

Il est à se demander si ces propos, qui concluent, de façon non ne peut plus opportune, le *Profil régional de la politique linguistique éducative* que la Région Autonome de la Vallée d'Aoste a requis au Conseil de l'Europe, sont universellement reconnus par la société italienne de nos jours : ce que la presse nous relate des débats parlementaires, ce que certaines dispositions législatives proposent, ce que les discours de certains hommes politiques soulignent avec force au niveau italien, ce qu'il nous faut inférer de certaines décisions concernant l'école nous font craindre que ce n'est pas là la direction que l'Italie est en train de prendre. Ce qui a de quoi inquiéter tout le monde. Il est donc du devoir du citoyen démocratique de réagir positivement et avec force à la citation reprise ci-dessus.

Qu'est-il possible de dire à ce propos du Val d'Aoste ? - En 1993, la Vallée a su allouer à une minorité dans la minorité les mêmes droits linguistiques qu'à la majorité des Valdôtains : un nouvel article (40bis), ajouté au Statut spécial pour le Val d'Aoste, garantit la sauvegarde de la langue *walsèr* parlée par les habitants de la Vallée du Lys et reconnaît, au-delà du bilinguisme officiel, le multilinguisme de son territoire et le plurilinguisme de ses habitants.

Une Vallée qui, dans sa dernière loi d'importance pour l'école (LR 18/2005), déclare à l'art. 1^{er} - Finalités et objet¹ : [...]

3. Au sens des art. 39 et 40 de la loi constitutionnelle n° 4 du 26 février 1948 (Statut spécial pour la Vallée d'Aoste), l'école valdôtaine facilite et assure la protection active et la valorisation des particularités culturelles et linguistiques qui caractérisent la réalité régionale, en tant que composantes à part entière **des plus importants mouvements culturels et de pensée du continent européen.**



G. Bersezio, Le cheval curieux, 2006, détrempe acrylique sur bois, 30x35 cm.

4. Le caractère bilingue de l'école valdôtaine représente la garantie du développement **d'une éducation plurilingue, ouverte à l'Europe et visant également au respect des différences culturelles et linguistiques.**
5. La Région, dans le cadre de ses compétences, encourage la connaissance de la langue et de la culture franco-provençales.

Enfin, une Vallée qui ajoute à la sauvegarde traditionnelle des parlers locaux et des spécificités culturelles et linguistiques locales une ample ouverture à l'Europe par l'introduction de l'anglais, et ce bien avant que cette mesure soit une requête officielle du Ministère de l'Éducation italien, mais, et c'est bien plus important, qui admet et accueille largement, selon les perspectives européennes les plus avancées, la pluralité et la diversité linguistiques et culturelles.

Laurent Viérin, à l'époque non encore assesseur à l'Éducation et à la Culture, pourtant pleinement conscient du rôle que l'école a à jouer sur la formation des générations à venir affirmait :

« Nous devons expliciter quel type d'école nous voulons, pour se comprendre : en ce qui me concerne, il faudrait réaffirmer l'exigence d'une école publique, laïque, républicaine et ouverte vers l'Europe. Il faudra le faire en faisant bien attention à adapter la loi Moratti à la Vallée d'Aoste et non pas adaptant la Vallée d'Aoste à la loi Moratti. »¹

Ces mots sont la preuve que l'assesseur défend, donc, une spécificité de l'école valdôtaine, se fondant sur l'ouverture européenne, face aux *fermetures* nationales.

Le Surintendant aux études, Patrizia Bongiovanni, prend, elle aussi, publiquement position² pour l'ouverture vers la diversité linguistique et culturelle, inscrite dans la LR 18/2005, invitant l'école - et œuvrant elle-même avec ses bureaux - à la prise en charge et à la pleine inclusion dans l'école de ces élèves venus d'horizons différents qui diversifient le public scolaire actuel.

LES MOTS D'ANTAN

Les temps ont drôlement changé depuis que les Valdôtains ont arrêté de franchir leurs cols pour chercher ailleurs un travail saisonnier qui manquait sur leur terre ou pour s'établir de façon permanente dans un ailleurs encore plus lointain. C'est le Val d'Aoste lui-même qui est devenu pour d'autres cet ailleurs accueillant et bienfaisant.

Mais alors, les mots d'antan peuvent-ils désigner encore des phénomènes en si rapide mutation ? Leurs anciennes connotations sont-elles à même de couvrir la complexité actuelle ? Est-il encore possible, si jamais cela l'a été même par le passé, de parler d'une *identité valdôtaine* et de *civilisation valdôtaine* ? Il a fallu un certain temps pour sortir du *carcan* un peu étriqué du *bilinguisme officiel* afin de reconnaître pleinement la pluralité et la diversité interne des répertoires des Valdôtains et prendre conscience de leur richesse.

“Les identités collectives
ne sont aucunement
des produits du passé.
Elles procèdent
d'une fabrication
nouvelle impulsée
par la modernité”

Les temps sont sans doute mûrs pour sortir du singulier ou pour adopter le pluriel dans d'autres domaines aussi. Pour reconnaître d'abord que l'identité collective - de façon analogue à ce qui se passe pour la langue - ne constitue en rien une essence, quelque chose d'existant en soi et pour soi, mais représente un processus continu de construction :

« Les identités collectives, y compris celles qui puisent leur inspiration de l'histoire la plus ancienne ou dans les religions, ne sont aucunement des produits du passé. Elles procèdent au contraire d'une fabrication nouvelle, impulsée par la modernité. Elles ne sont ni des données stables, ni des entités composées en dehors des individus, mais résultent très concrètement d'une dynamique de groupe continue. Émergeant des interactions concrètes, elles sont **fluides et relationnelles.** » [Polletta, Jasper, p. 298, 2001]

Kaufmann, 2004 : 141.

De même, en ce qui concerne l'identité individuelle :

« L'identité se construit et évolue dans un rapport à l'altérité [...] ; elle ne se définit plus comme simplement héritée, comme transmise par le sang ou par le sol, par la continuité génétique ou l'ancrage territorial. Cette construction et cette transformation sur le mode de la pluralité ne sont pas en contradiction avec la conscience d'un soi unique dans la durée. Et l'identité individuelle, construite dans l'interaction sociale, est processus, histoire, trajectoire, parcours, dont l'éducation scolaire est une des étapes et phases déterminantes. Par les connaissances qu'elle transmet, les compétences qu'elle développe, les visions du monde qu'elle propose, les attitudes et habitudes qu'elle contribue à mettre en place, les valeurs qu'elle promeut, l'école influe

sur les constructions identitaires. Ce qui n'implique évidemment pas un modelage uniforme. »

Coste et alii, 2008 :12.

Ayant posé, donc, que l'identité collective et individuelle est un processus de construction qui se joue, au jour le jour, dans l'altérité et par rapport à l'Autre (cf. citation initiale du *Profil*), force est d'admettre également la pluralité de l'identité. Ainsi, au niveau individuel :

« De même que, selon la définition proposée par le CECR, la compétence plurilingue en tant que compétence de gestion de ressources et de capacités langagières plurielles (le répertoire plurilingue) est une, même si elle est constituée de plusieurs composantes, de même on peut poser que toute identité individuelle est à la fois une et plurielle. Une en cela que l'individu peut en gérer les différentes facettes et a le sentiment intime de cette unité ; plurielle dans la mesure où tout acteur social participe aujourd'hui de divers réseaux, de diverses communautés, se reconnaît et est reconnu comme ayant des rôles multiples. »

Coste et alii, 2008 : 12.

Par ailleurs, au niveau macro des identités collectives, nationales voire régionales, tout se complexifie de nos jours et il est salutaire de se rappeler les débats d'antan pour bien faire face aux défis et relever les enjeux, d'autant plus complexes, du présent.

« Depuis le XIX^{ème} siècle, un des rôles de l'institution scolaire comme service public a été de renforcer la conscience et l'unité nationales. Cela importait notamment dans des espaces politiques européens marqués par de longues séries de conflits territoriaux, de guerres impériales, de déplacements de frontières. Nation et peuple sont identifiés à une histoire nationale souvent idéalisée, à un territoire national présenté comme naturellement défini et à une langue nationale à vertu unificatrice parce que commune.

La situation contemporaine en Europe est différente. D'une part, la reconnaissance et la protection des minorités ethniques et régionales, la valorisation patrimoniale de la diversité des langues et des cultures et, d'autre part, la réduction des pouvoirs des États-nations [...], pris entre affirmation des régions, instances supranationales et une globalisation qui n'a que faire des frontières, affectent profondément la conscience et le sentiment national. Il n'est nul besoin de rappeler que ces évolutions sont sources de tensions identitaires : d'un côté, résurgences nationalistes, rejets de l'étranger et singulièrement du migrant, voire conflits ouverts ; d'un autre, troubles et flottements identitaires entre loyautés locale, régionale, nationale, européenne, voire planétaire. Dans tous les cas, l'éducation scolaire redevient un enjeu fort et la langue de scolarisation (langue nationale/ langue de l'État) a aussi à redéfinir sa place dans cet espace identitaire, à côté des langues régionales, des langues de minorités, des langues de la migration. Aucune politique linguistique éducative ne saurait faire l'économie de ces enjeux nationaux, qui entrent en rapport avec la construction des identités individuelles et l'hétérogénéité des populations scolaires. »

Coste et alii, 2008 : 12.

LA PLURALITÉ

S'inscrivant dans les répertoires langagiers et dans les identités individuelles et collectives, la pluralité s'inscrit nécessairement aussi dans les cultures plurielles auxquelles, ensemble, ils donnent lieu. C'est pour cela que l'étiquette familière de *civilisation valdôtaine*, renvoyant presque à un jargon scolaire commode mais un peu figé (comme, par le passé, ce fut pour *l'étude du milieu*, pourtant tombée en désuétude), mériterait d'être, à son tour, remplacée par un mot moins connoté et plus adéquat aux temps qui sont les nôtres : **cultures**. Car elles sont plurielles aussi, et dans des rapports de tensions et parfois de conflits entre elles, malgré tout ce qu'il peut y avoir de commun : qu'il s'agisse des cultures du Val d'Aoste du passé³ ou de celles de son présent.

Il serait souhaitable que toutes ces **cultures** entrent dans le processus dynamique de réciprocité que décrit Amin Maalouf (1998 : 51) :

« Il y a constamment, dans l'approche qui est la mienne, une exigence de réciprocité qui est à la fois souci d'équité et souci d'efficacité. C'est dans cet esprit que j'aurais envie de dire **aux uns** d'abord : « Plus vous vous imprégnez de la culture du pays d'accueil, plus vous pourrez l'imprégner de la vôtre ; puis **aux autres** : « Plus un immigré sentira sa culture d'origine respectée, plus il s'ouvrira à la culture du pays d'accueil. »

Bibliographie

- D. Coste, M. Cavalli, A. Crisan et P.-H. Van de Ven, *Un Document européen de référence pour les langues de l'éducation ?*, dans le cadre du projet *Langues de scolarisation*, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2007, p. 93 (texte téléchargeable sur le site du Conseil de l'Europe : www.coe.int, Division des politiques linguistiques).
- R. Decime et G. Vernetto, *Profil de politique linguistique éducative en Vallée d'Aoste. Rapport régional*, Assessorat de l'Éducation et de la Culture – Département Surrintendance des écoles, 2007, p. 175 (texte téléchargeable sur le site du Conseil de l'Europe : www.coe.int, Division des politiques linguistiques).
- J.-C. Kaufmann, *L'invention de soi – Une théorie de l'identité*, A. Colin, Paris, 2004.
- A. Maalouf, *Les identités meurtrières*, Éditions Grasset & Fasquelle, Paris, 1998.
- Région Autonome Vallée d'Aoste – Conseil de l'Europe, *Région Autonome Vallée d'Aoste (Italie) - Profil régional de la politique linguistique éducative*, Division des politiques linguistiques, Strasbourg et Assessorat de l'Éducation et de la Culture, Aoste, 2006-2008 (texte téléchargeable sur le site du Conseil de l'Europe : www.coe.int, Division des politiques linguistiques).

Notes

¹ Le peuple valdôtain, 17 mars 2005.

² Cfr. notamment, le discours d'ouverture au colloque de l'IRRE-VDA du mois de septembre 2006.

³ La culture des paysans qui vivaient autrefois dans ce cul de sac qu'était Courmayeur pendant de longs mois d'hiver était sans doute différente de celle de la petite bourgeoisie commerçante d'Aoste.